

Appel à manifestation d'intérêt

Animation et coordination de l'Académie pour la participation des personnes réfugiées (2024 – 2026)

CONTEXTE

En 2020, la Délégation interministérielle pour l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Institut français des relations internationales (Ifri) se sont associés pour créer l'Académie pour la participation des personnes réfugiées. Suite au succès des deux premières promotions, une nouvelle promotion démarrera en 2024 sous le parrainage conjoint de la DIAIR et du HCR.

L'Académie vise à renforcer la participation des personnes réfugiées dans les politiques publiques et programmes qui les concernent. Elle offre aux lauréats du programme des expériences au sein d'instances de décisions (comités de sélection, conseils d'administration etc.) d'organismes partenaires, qu'elles soient associatives, philanthropiques ou publiques. Ces lauréats bénéficient également d'un programme de renforcement de capacités (théorique et pratique) afin de disposer de tous les outils leur permettant une participation facilitée aux différentes réunions auxquelles ils sont conviés.

LE PROJET

Suite à un appel à candidatures, une dizaine de lauréats réfugiés seront sélectionnés au regard de leurs engagements auprès des publics réfugiés par un comité de sélection (DIAIR, HCR, anciens lauréats de l'Académie, représentants de collectivités locales). Ces lauréats sont issus du territoire métropolitain et intégreront l'Académie du 1er mars 2024 au 28 février 2026. Les profils retenus s'engagent sur leur temps libre et les activités proposées doivent donc prendre place à des horaires adaptés.

Le programme se structure actuellement en deux temps :

- Une période de formation de six mois permettant de renforcer les capacités des lauréats sur des compétences et savoirs clés : prise de parole en public, présentation du système institutionnel français, identification d'opportunités de participation, montage associatif, organisation d'évènements... Les lauréats co-construisent avec les partenaires mobilisés les différentes sessions de formation.
- Une séquence de mise en situation à l'issue de la période de formation. Les lauréats participent à différentes opportunités identifiées à leur niveau ou par les coordinateurs du programme (objectif : 2 à 3 participations par an par lauréat). Ils bénéficient d'un accompagnement conjoint du partenaire proposant l'expérience et des coordinateurs de l'Académie pour préparer leur participation. Ces opportunités de participation prennent en compte les situations et contraintes des lauréats : localisation géographique, champs d'expertise ou encore disponibilités.

Un réseau d'acteurs impliqués pour accueillir des lauréats a été constitué par la DIAIR et le HCR. Ce réseau a vocation à s'agrandir et peut être mobilisé pour identifier de nouvelles opportunités de participation.

OBJET DE L'APPEL

La DIAIR et le HCR, sont à la recherche d'un partenaire qui assurerait la gestion opérationnelle et la coordination de la troisième promotion de l'Académie (1er mars 2024 – 28 février 2026).

Le partenaire retenu aura pour mission de porter le projet de l'Académie pour la participation des personnes réfugiées, en animant le collectif et le programme d'accompagnement de la 3ème promotion. Ce programme pourra évoluer par rapport à l'existant, tout comme les méthodes actuellement en œuvre (calendrier, accompagnement, projets...). Le partenaire pourra choisir de développer de nouvelles idées mais aussi de faire fructifier les enseignements des promotions précédentes. De nouveaux projets comme le mentorat entre promotions pourront être proposés par le partenaire.

La DIAIR et le HCR en tant que parrains du projet, assureront le pilotage stratégique du projet et accompagneront le partenaire choisi dans la construction du programme et des opportunités de participation. Des échanges réguliers seront proposés permettant au partenaire retenu d'être rapidement opérationnel et de s'appuyer sur le retour d'expérience.

SOUTIEN FINANCIER

Le prestataire retenu recevra une subvention pluriannuelle correspondant aux 2 ans de durée du projet pour réaliser la mission complète dont le montant sera fixé en fonction des besoins qu'il aura exprimé.

MISSIONS A ACCOMPLIR

La structure retenue aura pour mission principale d'assurer la gestion opérationnelle du projet de l'Académie pour la 3ème promotion. Cette gestion se traduira par les missions suivantes :

- Formation : proposition d'une séquence de formation théorique et pratique.
- Participation : identification de nouveaux partenaires, soutien à l'intégration des instances, suivi des lauréats.
- Évènementiel : organisation de réunions et de rencontres pour les lauréats, prise en charge des réservations de train et d'hôtel lors de déplacements, communication autour des rencontres et événements de l'Académie.
- Amélioration continue : retours d'expériences à effectuer (partenaires et lauréats).
- Suivi : restitution mensuelle des activités réalisées.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

Les propositions reçues seront évaluées sur la base des critères suivants :

(1) Pertinence de la proposition au regard de l'ambition de l'Académie, notamment en termes de :

- Connaissance de l'écosystème de l'accueil et de l'intégration des personnes réfugiées ;
- Capacité à mobiliser un réseau d'acteurs variés (au niveau local et national prioritairement) pour accueillir des lauréats de l'Académie pour une ou plusieurs expériences au sein de leur structure ;
- Expérience et compétences en médiation interculturelle, renforcement de capacités du public réfugié, négociation et développement de projet.

(2) Impact du projet :

- Remontée régulière d'informations quantitatives et qualitatives sur le déroulé du projet ;
- Pérennisation des relations avec les partenaires et propositions de participation associées.

(3) Qualité et crédibilité des partenaires et des personnalités engagées dans le projet :

- Par les expériences et les activités du partenaire, capacité à porter et à incarner le projet 'Académie'.

(4) Qualité de l'utilisation et de la gestion de la subvention :

- Effet incitatif : la subvention doit contribuer à faire grandir le projet Académie existant.
- Capacité des gestionnaires à rendre compte à échéance régulière de la mise en œuvre de la subvention.

PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT ET DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- L'équipe :
 - Présentation de la structure assurant le portage et susceptible de recevoir la subvention.
 - Liste et CV de l'équipe chargée du projet et des éventuels partenaires associés.
- Le projet :
 - Descriptif du projet général : séquence de formation initiale, formation continue et animation de la promotion.
 - Cartographie des partenaires à prospecter, sensibiliser et mobiliser pour former et accueillir des lauréats ; stratégie pour approcher et attirer ces cibles ;
 - Demande financière : détailler la demande en précisant l'allocation des ressources demandées
 - Liste des indicateurs d'avancement et d'évaluation de l'impact du projet.

PROCESSUS DE PROPOSITION ET DE SÉLECTION

Le processus se déroulera en plusieurs phases : dépôt d'une manifestation d'intérêt, puis, si elle est sélectionnée, co-construction avec la DIAIR et le HCR d'un projet complet. Les étapes seront donc :

(1) Dépôt d'une manifestation d'intérêt

Les dossiers se veulent des documents précis mais synthétiques (limités à quelques pages), ils sont à envoyer par mail à l'adresse contact-diair@interieur.gouv.fr.

Des compléments d'information pourront être demandés aux porteurs.

(2) Sélection finale du projet

Le Comité de sélection associant le HCR et la DIAIR sélectionne le projet. Une notification est ensuite faite aux porteurs du projet retenu.

CALENDRIER DE DÉPÔT ET DE SÉLECTION

Les manifestations d'intérêt sont déposées au fil de l'eau et au plus tard le 15/12/2023. La décision formelle sera prise le 22/12/2023.

CONTACTS

Pour toute information sur l'Académie pour la participation des personnes réfugiées :

- <https://accueil-integration-refugies.fr/lacademie/>
- <https://globalcompactrefugees.org/good-practices/academy-participation-refugees>